
Fin de PSE.

Avec FORCE OUVRIERE, la négociation produit ses effets.

Même si l'on ne peut se réjouir d'un PSE, nous devons constater son bilan en termes de sauvegarde des emplois, passant de 250 à 11 suppressions d'emplois. Il convient de noter que les **négociations entreprises** ont permis d'en **limiter les dégâts**, même si pour **FORCE OUVRIERE**, **ces 11 suppressions SONT DE TROP**. Il ne faut également pas oublier les désagréments que peuvent avoir subis certains salariés avec des changements contraints de postes ou de fonctions.

Par le **dialogue social**, toutes les pistes auront été tentées par **FORCE OUVRIERE** pour la **sauvegarde des emplois**. Exclusion de Gimont, argumentations pour la sauvegarde de certains secteurs, départs volontaires, reclassement interne, formation, primes, **autant de solutions qui n'ont pu être obtenues que par la négociation**. **FORCE OUVRIERE** a eu raison, avec pour preuve, le retour de la sous traitante à la Direction Technique par exemple.

Certains diront qu'il vaut mieux une « révolution permanente », allant jusqu'à dire que certaines Organisations Syndicales n'auraient pas remis en cause les suppressions d'emplois. Un peu de sérieux et de responsabilité : pourquoi profiter de la détresse d'une certaine partie de salariés pour les persuader que la grève est le seul moyen d'obtenir des résultats.

FORCE OUVRIERE prétend aujourd'hui, qu'avec les nouvelles réformes sur le Code du Travail, les nouvelles lois, le seul moyen d'éviter des décisions unilatérales reste : **LA NEGOCIATION COLLECTIVE**.

EXISTE -T-IL DE REELLES MENACES ? :

- Ça vous tente vous d'être licencié plus facilement qu'il s'agisse d'une incapacité due à un accident du travail ou une baisse de résultat de notre entreprise ?
- Que vos heures supplémentaires soient moins bien payées ?
- Que le Code du Travail et la convention collective ne garantissent plus nos acquis et que les droits du travail ne soient plus les mêmes pour tous ?
- Que ces même acquis sociaux soient remis à zéro tous les 5 ans ?

L'analyse factuelle des éléments socio-économiques et financiers avec des délégués formés ou avec des experts a toujours permis des prises de décision en total accord avec la volonté des salariés. La grève est un moyen qui n'est pas abandonné par **FORCE OUVRIERE**, cela doit rester « l'ultime solution », lourde de conséquences, elle doit demeurer le « choix » du plus grand nombre des salariés.

Conformément aux statuts, réunis en assemblée générale, **les adhérents de FORCE OUVRIERE** avaient mandaté leur délégation pour **une négociation du PSE par le dialogue social**.

CONSIDERATIONS:

FORCE OUVRIERE continuera à se battre avec les salariés pour le maintien des emplois et des sites de production.

FORCE OUVRIERE croit aux vertus d'un vrai **dialogue social** et souhaite conserver cette pratique avec la Direction.